

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.
secretariat.direction@crous-
reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Vu le code de l'Education,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,
Vu le contrat à durée déterminée en date du 2 septembre 2024 de Madame Coralie GAMBA,

Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :

**Madame Coralie GAMBA,
Assistante Administrative hébergement de l'antenne de Troyes**

Article 1 : pour l'acceptation de la garantie VISALE et pour sa mise en œuvre.

Article 2 : Pour saisir les bons de commande dans le logiciel ORION et pour effectuer la certification du service fait, concernant les dépenses de fonctionnement à la charge de l'établissement, dans les limites du cadre financier fixé pour cette unité de gestion et pour l'exercice en cours.

En ce qui concerne les charges :

Pour signer les bons de livraison, attester la prise en charge des fournitures et des services faits.

La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

À Reims, le 28 août 2024

Signature du délégataire

Le Directeur général du C.R.O.U.S.

Coralie GAMBA

Raymond CARRASSET

